Image



Résumé

Suite au violent orage du mardi 16 août, la ville du Plessis-Bouchard envisage d’engager une procédure de reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle auprès de l’État.

Body

Pour permettre cette demande, les plessis-buccardésiens victimes de dommages à leur domicile sont invités à se faire connaitre auprès de la mairie en envoyant un mail à mairie@leplessisbouchard.fr.

Indiquez vos nom, prénom, adresse, courriel, téléphone ainsi que les dommages subis et photo si possible. Si vous ne disposez pas d’adresse mail, vous pouvez remettre un courrier en mairie.
Les services de la ville restent à votre disposition.

PDF

- Facebook share
-